

Arrêté n°2021 067 /MESRSI/CAB portant création
d'une Unité de Formation et de Recherche en Sciences
Exactes et Appliquées (UFR/SEA) et d'une Unité de
Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de
la Terre (UFR/SVT) par scission de l'Unité de
Formation et de Recherche en Sciences et Techniques
(UFR/ST) de l'Université Nazi BONI.

Visa DCNEF n°574
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION



- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1^{er} février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu la loi n°13/2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'Orientation de l'Education ;
- Vu le décret n°2021-398/PRES/PM/MESRSI du 17 mai 2021 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Vu la loi n°010-2013/AN du 10 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics de l'Etat ;
- Vu le Décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Établissements publics de l'Etat à caractère Scientifique Culturel et Technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°97-254/PRES/PM/MESSRS du 23 mai 1997 portant création de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu le décret n°2002-288/PRES/PM/MESSRS/MFB du 29 juillet 2002 portant érection de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;

- Vu le décret n°2018-0140/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Université Nazi BONI ;
- Vu le décret n°2017-1044/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 07 novembre 2017 portant changement de dénomination de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu l'arrêté n°2020-456//MESRSI/CAB/SG/UNB/P du 30 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des Etablissements de l'Université Nazi BONI ;
- Sur proposition du Président de l'Université Nazi BONI.

ARRETE

- Article 1 :** Il est créé, par scission de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) de l'Université Nazi BONI (UNB), une Unité de Formation et de Recherche en Sciences Exactes et Appliquées, en abrégé « UFR/SEA » et une Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre, en abrégé « UFR/SVT » conformément à l'article 4 décret n°2018-0140/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Université Nazi BONI.
- Article 2 :** L'organisation et le fonctionnement de l'UFR/SEA et de l'UFR/SVT sont régis par l'arrêté n°2020-456/MESRSI/CAB/SG/UNB/P du 30 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des Établissements de l'Université Nazi BONI.
- Article 3 :** Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2012-328/MESS/SG/UPB du 17 septembre 2012 portant création, organisation et fonctionnement d'une Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST).
- Article 4 :** Le Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 29 OCT 2021


Pr. Alassoum MAIGA
Officier de l'Ordre de l'Étalon
Commandeur de l'OIPA/CAMES

